



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1879 - BADGER  
dossier lié n° 9800256

Maisons-Alfort, le 11 Février 2010

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
BADGER**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par la SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation BADGER détenue par GREEN SUN SARL.

Considérant l'attestation de transfert fournie par GREEN SUN SARL ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit DAUPHIN O 465, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9800256, détenue par la SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2011 ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre la SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER et INDOFIL CHEMICALS COMPANY ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour BADGER est bien strictement identique à celle déclarée pour DAUPHIN O 465 ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation BADGER, présentée par la SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit DAUPHIN O 465.**

**Marc MORTUREUX**